

Le premier président de la section américaine fut le maire F. H. LaGuardia, de New-York. Après sa mort, en 1946, M. Dean Acheson exerça pendant quelque temps les fonctions présidentielles. Celui-ci eut pour successeur le major-général Guy V. Henry, qui avait été pendant plusieurs années, à l'époque du maire LaGuardia, le militaire des États-Unis le plus haut gradé au sein de la Commission.

Plusieurs personnalités militaires bien connues ont fait partie de la Commission. Au nombre des membres canadiens ont figuré le brigadier (plus tard lieutenant-général) Kenneth Stuart, le lieutenant-colonel (plus tard major-général) G.-P. Vanier, le capitaine (plus tard vice-amiral) H. E. Reid et le vice-maréchal de l'Air (plus tard maréchal de l'Air) W. A. Curtis. Au nombre des officiers américains de marque on relève les noms du commander (plus tard amiral et chef des opérations navales) F.-P. Sherman, du lieutenant-colonel (plus tard général) J. T. McNarney et du lieutenant-général S. D. Embick.

Organisme consultatif

Dès ses débuts, la Commission permanente canado-américaine de défense a été un organisme consultatif sans attributions exécutives, ce qui ne l'a pas empêchée de travailler énergiquement à mettre en œuvre les projets conjoints de défense qu'elle estimait présenter un intérêt commun pour les deux pays. Ces projets posent d'ordinaire un ensemble de problèmes militaires et politiques que l'un ou l'autre des deux gouvernements soumet à la Commission. Lorsque celle-ci a résolu d'une façon qui lui paraît satisfaisante l'un de ces problèmes, elle présente aux deux gouvernements une recommandation commune. Presque invariablement, ces recommandations sont approuvées. La route de l'Alaska et le réseau d'escalas du Nord-Ouest, dont on se servit pendant la seconde guerre mondiale pour envoyer des avions en Russie, ont imposé des tâches difficiles à la Commission, tout comme la chaîne d'aéroports aménagée dans le nord-est du Canada pour répondre aux besoins de l'intense circulation aérienne, pendant la guerre, entre le Canada et l'Europe. Vers la fin du conflit, lorsqu'il fallut mettre au point les formules nécessaires pour disposer des installations américaines de défense au Canada, la Commission joua un rôle de premier plan.

Déclaration de principes

Appelée en 1947 à élaborer un programme efficace de défense pour l'Amérique du Nord, la Commission recommanda l'adoption par les deux pays d'une nouvelle déclaration de principes sur la collaboration en matière de défense. Cette recommandation ayant été approuvée par les deux gouvernements, Ottawa et Washington en firent connaître les grandes lignes simultanément le 12 février 1947. A Ottawa, c'est le Premier ministre qui annonça la nouvelle à la Chambre des communes.

Cette déclaration était importante non seulement parce qu'elle définissait le cadre des amples mesures de défense qui furent prises conjointement depuis, mais aussi parce que, en plus de déterminer le rapport envisagé entre ces mesures et les obligations des deux pays envers les Nations Unies, elle jetait une lumière nouvelle sur le rôle de la Commission permanente canado-américaine de défense. Pour ces raisons, il convient de la citer ici:

Je désire formuler au sujet de la collaboration en matière de défense avec les États-Unis une déclaration que formule également aujourd'hui même le gouvernement des États-Unis. Elle a trait aux résultats des pourparlers de la Commission permanente canado-américaine de défense sur la question de savoir jusqu'à quel point il convient de maintenir la collaboration du temps de guerre entre les forces armées des deux pays en cette période d'après-guerre. Afin d'assurer plus d'efficacité et d'économie, chaque gouvernement en est venu à la décision que ses effectifs de défense continueront, dans la mesure prévue par la loi, à collaborer en vue d'assurer en cette période de paix la sécurité réciproque des deux pays. Cette collaboration sera nécessairement limitée et devra reposer sur les principes suivants: